

Le recensement de la population 2023 commencera le jeudi 19 janvier.

La notice d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres.

Vous y trouverez vos codes confidentiels de connexion qui vous permettront de répondre à l'enquête par internet sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Les personnes qui ne pourront pas le faire par internet, recevront par les agents recenseurs les imprimés papiers à remplir. Toutes les personnes rencontrant des difficultés pourront se manifester en mairie.



Agents recenseurs :

Nicole LECAS

Gisèle AUBARD